

Réf: Dossier N° : 003072

Avis de constitution

SOCIETE « EXCELLENCE ASSURANCE »

**Siège social: ABIDJAN COCODY BONOUMIN lot 10 ilot 05 section ND
parcelle 24 01 BP 1530 ABJ 01**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2021, et
enregistrés au CEPICI le 25/02/2021, il a été constitué une SARL aux**

Dénomination sociale: « EXCELLENCE ASSURANCE » .

**Objet: COURTAGE EN ASSURANCE, COURTIER EN ASSURANCE
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement
toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières
et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet**

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix
Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: ABIDJAN COCODY BONOUMIN lot 10 ilot 05 section ND
parcelle 24 01 BP 1530 ABJ 01**

GÉRANT: NGOM MAMADOU

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-00848 du 08/06/2021 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°05754/GTCA/RC/2021 du 08/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

